

DESCRIPTIONS TECHNIQUES des Maisonnettes des Carpates

La Maissonnette peut être posée sur une **DALLE** ou sur des **PLOTS**.

Elle repose sur une **SEMELLE** de 150x140 mm. cette semelle octogonale fait le tour. Le **PLANCHER** et les **MURS** de côté reposent dessus (voir schéma ci-dessous).

Les **MURS** sont en **CONTRE-COLLÉ** et font 1650 de haut (11 hauteur de 150). Dessus repose à chaque arête, l'ARÊTIER de TOIT (voir image sur la plaquette).

DESCRIPTION DU TOIT : Les arêtiers font 140 mm de haut par 45 mm de large (ci-joint plan d'un pan de toit avec, entre les arêtiers, les renforts). Le toit est composé de 8 éléments reliés entre-eux par vis, ce qui nous donne un toit en cône très résistant.

Le **PLAFOND INTÉRIEUR** reçoit un pare-vapeur et il est fermé par un lambris de 18 mm. Les arêtiers font 140 mm, ce qui permet de mettre 140 mm d'isolation en laine de roche. Le dessus est refermé par un OSB de 20 mm et couvert par un shingle dont la couleur reste au choix du client. Les fenêtres sont en double vitrage 4x16x4 en bois, ouvrant basculant.

LE PLANCHER est en lame de 100 mm de large, 35 mm d'épaisseur avec emboîtement. Plaque de polystyrène au sol et entre les bastaings. Si le client le souhaite, il peut le faire en carrelage ou en parquet de différentes essences de bois.

